



## compte-rendu audience des SNUipp de l'académie chez le Recteur

La délégation du SNUipp était composée de Christian et Laurent (31), Betty (32), Jean-Marc (46), Joëlle (65), Robert (81).

Nous avons été reçus par le Recteur et le Secrétaire Général le mercredi 4 juillet.

D'emblée, ceux-ci nous ont précisé qu'ils ne pouvaient nous accorder qu'une heure et que nous pouvions demander une nouvelle audience avant la rentrée pour aborder les points non traités.

Nous avons précisé le cadre de notre demande d'audience :

- le recentrage de la gestion du 1er degré au niveau du rectorat fait que de plus en plus de questions ne peuvent trouver de réponse qu'à ce niveau. Le SNUipp rappelle son attachement à la gestion départementale du 1er degré.
- le changement de contexte politique ouvre de nombreux champs de discussion et de questionnement
- des points sensibles que nous soulevons depuis longtemps (les inévitables, les frais de déplacement...) restent sans réponse Nous avons ensuite abordé les points possibles dans le temps limité que nous avons.

La tonalité générale : courtoisie et écoute apparente, mais pas beaucoup de réponses concrètes...

- **1) Les moyens** : Nous avons à nouveau pointé la situation particulière de l'académie et l'insuffisance de la dotation exceptionnelle de 50 postes en regard. L'académie a beaucoup contribué aux suppressions de postes des années passées, elle a un territoire grand comme la Belgique, est composée de 8 départements, réunit des territoires très contrastés mais avec des besoins identiques : rural et de montagne défavorisé, urbain défavorisé, mixte défavorisé : précarité, chômage, industrie en perte de vitesse, effectifs à la hausse dans les classes, y compris dans des classes à plusieurs niveaux, ... La situation est très tendue au niveau carte scolaire. Les remontées du terrain font apparaître de nombreuses demandes d'ouvertures de classes, tant dans le rural que dans le pôle urbain toulousain et les villes moyennes de l'académie. Nous appuyons sur la nécessité de présence du Service Public sur l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux isolés ou de montagne.

Le recteur reconnaît qu'il a à faire face à une double contrainte : répondre aux besoins de la forte croissance démographique du pôle urbain toulousain et continuer à assurer la présence du service public là où c'est nécessaire. Il dit également que l'administration centrale de l'EN considère que notre académie est bien dotée au niveau 1er degré !!! Insiste sur la nécessité de regroupements en RPI. Nous répondons que cette logique implique des engagements financiers importants des collectivités territoriales (transports...) et que cela génère souvent de graves inconvénients pour les élèves les plus jeunes en particulier augmentation du temps : transports, cantine, périscolaire le matin ou le soir ou les 2.

► **Frais de déplacement** : Nous dénonçons la situation, en particulier pour les

déplacements obligatoires (PES à Cahors par exemple) sans frais de déplacement. Le Secrétaire Général en profite pour nous informer de la baisse de 7% du BOP consacré aux crédits formation et frais de déplacements.

**faire remonter au SNUipp toutes les situations dont vous avez connaissance pour les CTA à venir : déplacements non défrayés et tarifs pratiqués.**

- **2) RASED** : Nous rappelons le caractère massif des suppressions, la situation des personnels, les manques que cela génère dans les possibilités d'aide aux élèves les plus en difficulté, nous évoquons les territoires particulièrement démunis où les seuls recours relèvent du privé (les orthophonistes font florès), quant ils existent ... L'EN ne peut pas abandonner cette mission fondamentale. Nous signalons que les personnels des RASED veulent travailler dans toute la diversité de leurs missions, telles que définies dans la circulaire de 2009. Le recteur prétend "adapter le service des RASED en fonction des moyens effectivement disponibles". Qui les a diminués ? Nous abordons ainsi le problème de la formation spécialisée : inégalité d'accès en fonction de l'éloignement géographique des départements par rapport aux centres de formation (augmentation du coût de la formation), décisions départementales qui priorisent les options D et F et quasi impossibilité d'obtenir des départs en G et DEPS (RASED). Nous faisons une incise sur les sollicitations de la presse concernant les suppressions de ces postes et les menaces de la hiérarchie envers ces personnels avec interdiction de parler. Le Recteur répond que les personnels avaient droit de parler à la presse en respectant le principe de neutralité ... rappel de notre part : seuls les fonctionnaires d'autorité sont soumis au devoir de réserve, ce que le Recteur ne dément pas.

- **3) Renouvellement des contrats aidés** : Nous demandons comment l'académie met en oeuvre les directives ministérielles pour les renouvellements de contrats (personnels non arrivés à la fin de l'éligibilité). Le SG répond : il y a 2 enveloppes ( 1 pour l'accompagnement du handicap et 1 pour l'aide administrative 1er et 2nd degrés confondus). Nous demandons quels sont les critères choisis pour le renouvellement de ces contrats étant donné qu'il y a une réduction du nombre de contrats : ce sont les DASEN qui décident de l'implantation des personnels. Nous demandons quels sont les critères de priorité pour les personnes et non les postes. Pour le SG, il y a 2 sortes de critères : social ou professionnel. Pour lui, c'est le critère social qui doit primer.

- **4) Retraites** : Alors que nous abordons la question du manque de personnels dans les services, les DPE ou DIPER, comme les autres, nous parlons du fonctionnement erratique de l'administration. Le SG réagit en demandant des exemples. Nous citons l'exemple du regroupement des services de traitement des retraites au rectorat, qui, avec la réduction du nombre de personnels qu'il a entraîné, pose des difficultés dans les délais de traitement des dossiers. Le Rectorat est hors cadre légal quand il impose un délai butoir de 9 mois pour l'envoi des demandes de retraite, puisque l'obligation légale est de 6 mois avant la date de radiation des cadres. Le SG dit qu'il n'a aucune remontée dans ce sens de la part de collègues qui se sentiraient lésés. Nous l'informons que les collègues s'adressent à nous, y compris pour le calcul de leur future pension. Il répond que dans les petits départements qui traitent 10 dossiers par an, il n'est pas raisonnable de maintenir un agent formé pour un si petit volume. Nous lui rappelons que cette expertise existait et existe encore dans les départements et que ces personnels ont dû apprendre à remplir d'autres fonctions. Nous citons encore l'exemple de la DIPER du 65 qui ne comptait cette année qu'un seul agent pour faire tout le mouvement des personnels.

- **5) PE Stagiaires et INEAT** : Le recteur nous a confirmé que les départements qui

n'avaient pas de "formation initiale" prévue en 2012/2013 (le 12 et le 32) verront la dotation "plan d'urgence" pourvue par des INEAT non compensés (s'il y a des demandes). Dans les autres départements, le nombre de PES sera augmenté par autant de PES que de postes attribués par le plan d'urgence, plus 1 ou 2 PES supplémentaires (qui ne peuvent intégrer le 12 et le 32). Attention des EXEAT pourraient être accordés sans INEAT pour compenser les départs. Nous avons insisté sur les stagiaires souhaitant aller dans l'Aveyron et qui ne le peuvent pas, alors que certaines années certains sont nommés d'office. Insisté également sur ces jeunes collègues qui ont passé le CRPE et n'ont pu intégrer le département de leur choix (l'an dernier) et ne pourront le faire (cette année) pour cause de non recrutement. Certains ont déjà fondé une famille et vivent des séparations difficiles, d'autant plus, qu'avec leur petit barème, ils vont devoir attendre de nombreuses années. Ils sont victimes d'une décision administrative qui les affecte à l'autre bout de l'académie, alors que l'année suivante ou l'année précédente ils auraient pu exercer près de chez eux.

- **6) Frais d'inscription à l'université pour les congés formation.** Nous informons le recteur de frais énormes pour l'inscription à l'université (de 1500 à 3000 euros). En effet, les enseignants qui s'inscrivent à l'université, n'ont pas accès aux tarifs étudiants, ni à aucun autre tarif réduit. Il dit ne pas être informé mais ne trouve pas cela normal. Il va se renseigner.

- **7) Education Prioritaire** : Nous avons demandé un travail sur la carte de l'éducation prioritaire en pointant la situation du rural et d'écoles isolées ne dépendant pas d'un collège classé éducatif prioritaire. La précarité, le fossé culturel et éducatif, ne concernent pas que les quartiers urbains défavorisés. Nous avons dénoncé la part variable de l'indemnité Eclair (sur le fond et dans son impossibilité à la mettre en place pour qu'elle ne soit pas vécue comme une sanction ou une récompense). Qui juge, en fonction de quels critères ? Selon le Recteur "tout le monde a une part variable, le recteur, les DASEN, les corps d'inspection, les Secrétaires Généraux et dans le privé il existe une part d'intéressement"... (en gros, les cadres, cherchez l'erreur !) "Il faut que la différenciation soit compréhensible par tous". Nous lui avons opposé que ce n'est pas la culture du 1er degré, qu'il y a une part de subjectivité dans l'évaluation (le Recteur parlait de récompenser l'engagement professionnel). Que cette différenciation conduit à des conflits et des soupçons, et qu'elle aboutit à l'effet inverse de celui escompté : les équipes sont en situation d'instabilité et les demandes de mutation augmentent.

- **8) Master 2 en alternance dans le 65** : nous demandons au Recteur ce qu'il en est du positionnement des M2 en alternance sur les décharges de directions d'écoles élémentaires de 4 à 9 classes dans le 65. Il répond qu'il s'en est entretenu avec le DASEN le lendemain du CTA. Celui-ci l'a informé que la réunion avec les directeurs s'était bien passée ... Nous l'informons que le DASEN a présenté cette réunion comme une réunion de travail hiérarchique, et qu'il a fait des promesses d'aide aux directeurs qu'il ne sera pas en capacité de tenir. A la sortie de cette réunion, les directeurs étaient loin d'être tous convaincus par les annonces entendues ...

